



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus : Action clé1 : Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus : Action clé 1 : Charter Erasmus
pour l'Enseignement Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque : veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution ; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie.....	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	12
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	12
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	13
2.3. A des fins de visibilité.....	14

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussignée Claudine Ledoux, déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme :
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisants dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.

- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les « lignes directrices ECHE » et « l'auto-évaluation ECHE » pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3) :

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération :

1.2 Déclaration de Politique Erasmus : votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus + ? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

En participant au programme Erasmus +, nous souhaitons mettre en œuvre l'un des 4 axes prioritaires de notre projet d'établissement ; l'internationalisation. Il s'agit pour nous de former nos étudiants et l'ensemble du personnel aux dimensions européennes et plus généralement internationales des métiers. Notre établissement est riche de formations pour lesquelles, les stages à l'étranger, les enseignements dispensés en langues étrangères, les formations linguistiques avec 2 ou 3 langues, des épreuves à fort contenu international font partie intégrante des référentiels.

De façon générale, notre stratégie vise à renforcer les liens avec des entreprises européennes mais aussi avec des établissements d'enseignement supérieur. Erasmus+ nous permettra de développer des réseaux de collaboration entre établissements et fera naître des initiatives en termes de formations européennes et d'échanges de pratiques, occasions de développer le sentiment d'adhésion à une communauté.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Nous souhaitons mettre en place et développer des périodes de formations en entreprise pour les étudiants, accueillir des élèves étrangers mais aussi permettre à tous les personnels qui le souhaitent de se former dans différents types d'organismes internationaux, d'échanger en observant et en travaillant hors de nos frontières.

Nous attachons une importance particulière aux échanges de pratiques entre les personnels enseignants ou non. Ces actions élèveront le niveau de compétences professionnelles des différents acteurs sur les plans personnel, professionnel, linguistique et interculturels.

Nous sommes déjà dans une démarche qui vise à encourager les membres du personnel à suivre des formations linguistiques afin qu'ils puissent se positionner sur des enseignements dispensés en co-enseignement dans notre établissement (un professeur d'une matière technique, un professeur de langue), favorisant ainsi les échanges de pratiques, l'innovation et permettant de mieux cibler et traiter les difficultés pour répondre aux besoins particuliers des étudiants et de réduire les écarts. Le référentiel du BTS Commerce International à Référentiel Européen en est un exemple puisqu'il rend obligatoires les séances d'enseignement professionnel en langue étrangère dispensées par un professeur de discipline non linguistique.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Nous envisageons avec 3 partenaires de différents pays de mettre en place une année complémentaire réalisée dans ces 3 pays, ceci dans un délai d'un an. Ce type d'action permettra par exemple d'améliorer l'employabilité de nos étudiants.

Cela pourra se mesurer par des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs tels que :

Le nombre d'étudiants maîtrisant une ou plusieurs langues, le nombre d'étudiants intégrant une école internationale, une entreprise internationale, le nombre d'étudiants décrochant un emploi à fort contenu européen....

Ces actions seront ouvertes à tous, une attention particulière sera portée à nos étudiants peu favorisés socialement, économiquement. Ils sont plus de 45% à être boursiers sur critères sociaux.

Pour le personnel administratif et pédagogique, nous envisageons de développer des partenariats existants sur de courtes périodes de mobilités physiques, précédées et poursuivies par des échanges collaboratifs en ligne. De manière informelle existent d'ores et déjà des opérations en Italie et en Espagne et au-delà des frontières européennes en Ouzbékistan où les premiers jalons d'un partenariat entre l'université de Samarcande et un réseau d'établissements dont nous faisons partie, ont été posés cette année.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Dans notre établissement à forte proportion d'élèves boursiers sur critères sociaux, une attention particulière est portée aux dossiers de candidature relevant de ce groupe afin qu'aucun frein financier ne vienne empêcher un projet de mobilité.

De la même façon, les dossiers des étudiants en situation de handicap font l'objet d'une étude minutieuse afin que toutes les conditions soient réunies pour permettre une mobilité aménagée et en toute sécurité.

Les surcoûts générés par ces situations particulières, notamment pour un logement adapté, sont régulièrement pris en charge sur les fonds propres du lycée.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

La première action a été de se former et de participer aux séances " Webinars" sur l'année 2019/2020 avec une attention particulière portée à EWP, « Erasmus Without Paper ».

Nous avons consulté les informations relatives à l'ICEE disponibles sur la plateforme Erasmus et mesuré les bénéfices qu'une telle application peut générer.

De ce fait, dans le cadre d'actions menées pour la journée européenne des langues fin septembre 2020, nous souhaitons présenter à la communauté éducative et plus particulièrement aux 3 sections de BTS pour lesquelles la mobilité à l'international est obligatoire, les principales fonctionnalités de l'ICEE. Nous voulons en outre attirer l'attention des étudiants sur le fait que l'ICEE leur offre la possibilité de faire reconnaître leur statut à un niveau européen, développant ainsi un sentiment d'appartenance à la communauté européenne de l'enseignement supérieur.

En novembre/décembre 2020 nous allons installer l'utilisation du module de gestion des contrats pédagogiques avec notre partenaire de l'université de Bologne et celui d'IEL El Lago de Madrid.

Puis nous respecterons les diverses échéances telles qu'elles sont déclinées entre 2020 et 2023 afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'application.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Notre établissement est sensibilisé aux pratiques respectueuses de l'environnement. L'éducation à la citoyenneté responsable est un axe fort de notre projet d'établissement. Des actions concrètes sont réalisées et portées par nos éco-délégués auprès de la communauté éducative, étudiants, personnels mais aussi parents d'élèves (tri sélectif, collecte de vêtements pour les plus démunis, nettoyage de rue participatif, politique anti-gaspillage au réfectoire...). Ces actions font l'objet d'affichages et promotions dans l'établissement au travers d'outils numériques divers.

A l'avenir et si possible lors de la prochaine édition des erasmusdays en octobre 2020, nos actions phare pourront être présentée afin de leur conférer une visibilité internationale.

Notre référent Erasmus a déjà participé aux séances "Erasmus Without Paper", preuve de l'intérêt pour cette

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

démarche et du souci de mettre en cohérence le développement international et les pratiques de l'établissement en termes d'éco responsabilité.

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Dans le cadre de notre projet d'établissement, nous menons déjà des actions à caractère citoyen, visant à développer l'acquisition de compétences sociales et civiques chez nos étudiants. Ainsi nous organisons régulièrement des concours d'éloquence, des débats... Cette année, une journée intitulée "discours sur la pauvreté : cultures, économie, commerce, a réuni universitaires internationaux et étudiants de l'ENC à la tribune pour des échanges de grande qualité.

Nous souhaitons renouveler des initiatives de ce type et les étendre à des échanges (virtuels et présentiels) à l'international. Nous pouvons nous appuyer sur le travail mené au quotidien par les enseignants dans la prise de parole en public notamment, pour préparer les étudiants à participer à des débats autour de thèmes tels que la lutte contre les exclusions, l'environnement, la santé, l'économie solidaire, l'art et la culture,..., tous ces thèmes s'inscrivant en outre dans les programmes des formations proposées dans notre établissement.

Nous souhaitons également travailler nos partenaires européens pour co-construire des projets citoyens à présenter par l'étudiant sortant ou entrant au sein de l'établissement d'accueil.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Nous avons des sections de BTS qui rendent obligatoires les périodes de formation à l'étranger ; la reconnaissance de ces périodes et des ECTS sont donc des points dont nous tenons le plus grand compte.

Nous faisons en outre partie du réseau NETINVET au sein duquel non seulement les diplômes des partenaires sont reconnus automatiquement mais aussi certaines certifications délivrées par le partenaire lors de séjours de formation à l'étranger au titre du diplôme, lors des mobilités sortantes. Nous signons des contrats pédagogiques dans cet objectif.

Une mention particulière qui s'ajoute au diplôme peut être accordée suite à l'évaluation par le tuteur ou le responsable de la formation lors des mobilités. Nous souhaitons remettre ces mentions lors des cérémonies de remise des diplômes en septembre de chaque année.

Les conventions de Bologne et Lisbonne nous donnent un cadre. Nous sommes cependant soumis au règlement de notre formation au niveau Bac +2. Le chemin de la reconnaissance automatique est encore difficile mais nous y travaillons.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel :

Depuis deux ans, le référent Erasmus de notre établissement s'est engagé dans une démarche de promotion de la mobilité des personnels, tant enseignante que non enseignante avec le souci d'informer et d'accompagner les candidats jusqu'au bout de leur démarche, (mise à disposition des informations utiles à destination de tous les personnels)

De son côté la direction de l'établissement y apporte tout son soutien, convaincue des retombées positives en termes de professionnalisation, d'évolution de carrière (postes à profil), d'échanges de pratiques pédagogiques, d'acquisition de compétences linguistiques et d'ouverture culturelle pour les candidats à la mobilité eux-mêmes, mais aussi pour l'établissement et son rayonnement en lui donnant l'opportunité de développer sa dimension internationale et ses partenariats avec des organisations hors des frontières, toutes choses contribuant à l'épanouissement et à la réussite de nos étudiants.

Nous avons en outre l'intention de rendre plus systématique le partage d'expériences de mobilités qui permettrait d'inciter plus de personnels à la mobilité et de constituer un groupe support (personnels et direction) pour les futurs candidats. Ce groupe viendrait en appui de l'action du référent ERASMUS de l'établissement, pour accompagner les candidats, faciliter leurs démarches, leurs recherches de partenaires et la préparation de leur mobilité.

Dans notre établissement, la disposition naturelle des enseignants à se remplacer mutuellement en toutes circonstances ou prêts à utiliser leurs vacances ou les périodes de stage des étudiants pour réaliser leur mobilité, est un atout non négligeable, permettant ainsi à tout candidat à la mobilité de s'absenter sans difficultés. En parallèle,

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

toute réorganisation de l'emploi du temps des personnels, si elle peut faciliter le départ en mobilité, sera étudiée favorablement par la direction.

En termes d'accueil de personnel, la direction est ouverte à toutes les opportunités susceptibles de favoriser les échanges et le développement à l'international.

La venue de personnels et étudiants dans notre établissement fait l'objet d'une information à tous les personnels sur l'ENT et d'un accueil spécifique mais nous avons pour projet de mettre en place un protocole visant à améliorer cet accueil. La constitution d'un groupe support permettrait d'y parvenir et de travailler sur les points suivants : livret d'accueil, réunions pour échanges de pratiques pour les personnels et organisation d'échanges avec des étudiants, conseils touristiques, permettant de mettre à contribution la section Tourisme de l'établissement.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Régulièrement, des photos, des articles illustrent les expériences des étudiants et du personnel réalisant des mobilités entrantes ou sortantes. Des tables rondes sont organisées pour les étudiants en début d'année, les expériences sont ainsi exposées et font l'objet d'échanges animés. Des articles sur des réseaux sociaux professionnels sont rédigés.

Chaque début d'année, en séance plénière, qui regroupe l'ensemble du personnel, un bilan des mobilités est présenté.

Nous voulons améliorer cette visibilité en exploitant plus encore, le retour de mobilité et en favorisant une diffusion plus systématique par les étudiants de leur expérience (bénéfices tirés, difficultés rencontrées..) auprès de leurs pairs. Ainsi nous allons développer davantage la couverture médiatique des mobilités entrantes et sortantes (réseaux sociaux, site de l'établissement...) en profitant des compétences des étudiants et personnels de certaines de nos filières en matière de communication.

Nous avons également le projet d'organiser, dans la mesure des contraintes liées aux examens de fin d'année, un événement "spécial ERASMUS" dans le cadre de la journée de l'Europe et d'inscrire ce projet sur la plateforme européenne www.erasmusdays.eu afin de lui donner une visibilité internationale.

Nous pensons soutenir notre démarche en y ajoutant les résultats les plus marquants de l'impact positif sur le personnel et les étudiants de ces mobilités, notamment en termes d'employabilité, de développement personnel (compétences relationnelles, linguistiques, confiance en soi, savoirs et savoir-faire, capacité à coopérer avec des personnes d'horizons et cultures différents, aptitudes citoyennes...)

Cette présentation pourrait se faire lors des conseils d'administration en utilisant des outils d'analyse d'impact et d'autoévaluation ECHE.

Nous participerons aux Erasmusdays avec la volonté d'y impliquer pleinement les étudiants partis qui pourront partager leur expérience réussie, mais aussi quelques candidats à la mobilité qui feront part de leurs espoirs, motivations et interrogations.

Le lien Web de notre établissement est <http://enc-bessieres.org/enc/index.php>

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La charte sera mise en ligne sur le site de l'ENC au même titre que la déclaration de la politique Erasmus.

Tous les projets seront inscrits sur la plateforme [erasmus+project Results](#).

Dès que nécessaire, lors des conseils pédagogiques et d'enseignement, communication sera faite sur les avancées des projets et actions menées permises par le programme.

A moyen terme, nous envisageons de créer un bureau "mobilité internationale" au sein de notre établissement/ Ce bureau serait chargé de poursuivre et de développer la promotion des mobilités d'étudiants comme de personnels, et d'accompagner au mieux les candidats dans leurs démarches.